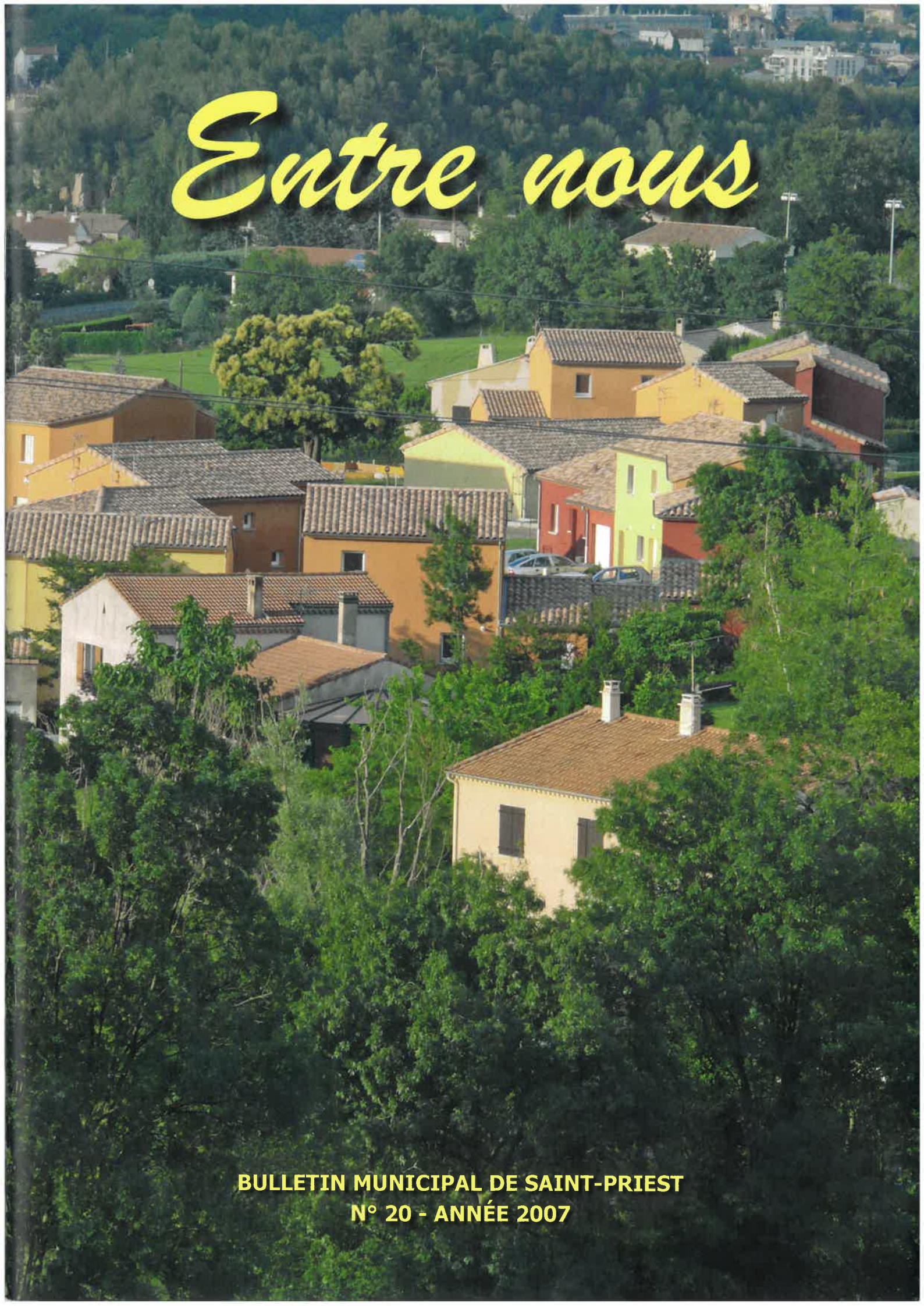


An aerial photograph of a village, likely Saint-Priest, showing a cluster of houses with terracotta roofs and walls in various colors like yellow, orange, and red. The houses are surrounded by lush green trees and vegetation. In the background, a larger town is visible on a hillside.

Entre nous

**BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIRIEST
N° 20 - ANNÉE 2007**

OPTIQUE
Bachet
Jean MARGET



OPTIQUE



CONTACT



SURDITE



Pour toujours mieux vous servir

Nouvel espace
Nouveau concept
Nouvelles technologies
Nouvelles collections

Toujours un regard d'avance

12 - 16, cours de l'Esplanade 07000 PRIVAS

imprim'express

une autre idée de l'imprimerie

Posters couleurs à l'unité 112 cm de large
d'après vos photos ou fichiers numériques

Copies et traçage de plans **noirs** ou **couleurs**, scan A0+
Murs d'images, Cartes, Affiches, Panneaux d'expos.

Toute la **photocopie noire** ou **couleur** jusqu'au A0+

sur matériels connectés :

livres à la demande, catalogues, calendriers, bulletins,...

L'**infographie**, la **retouche de photos**, ...

L'imprimerie rapide...

Impression sur **tee-shirt, puzzles, tapis souris...**

6, avenue de Chomérac

07000 PRIVAS ☎ **04 75 64 33 36**

www.imprim-express.fr

**impression
numérique
grand format**



Editorial

Depuis 6 ans sous l'impulsion du Maire et grâce à l'implication des élus, d'importants chantiers ont été réalisés.

Dans ce bulletin un cahier central vous retrace les principales réalisations depuis 2001 : le bilan d'une mandature.

A travers ce bulletin annuel, nous donnons la parole aux élus qui ont porté ces projets mais aussi aux associations acteurs indispensables à la vie de la commune qui vous présentent les activités de l'année écoulée et les projets à venir.

Un article est consacré au programme de la Fête des Sources qui se déroulera les 25 et 26 août prochain au chef lieu

Dans ces pages vous trouverez aussi des informations utiles et pratiques sur le fonctionnement de la commune, que vous pouvez retrouver au quotidien sur la Toile à l'adresse suivante : www.saint-priest-ardeche.fr

Nous remercions tout particulièrement les annonceurs grâce à qui nous pouvons éditer ce bulletin, nous vous demandons de leur réserver votre préférence.

Le comité de rédaction est heureux de vous avoir informé pendant ces sept années, via le bulletin municipal *Entre Nous* et *La Passerelle*.



Les Mines

SOMMAIRE

Le billet du Maire	p. 5
La vie du Conseil Municipal	p. 6
La vie communale	p. 8
L'urbanisme	p. 11
Le budget communal	p. 12
Réseaux - Travaux - Voirie	p. 14
Mandature 2001-2007 en chiffres	p. 17
Mandature 2001-2007 en images	p. 21
L'animation	p. 26
Parole aux associations	p. 28
La vie de l'école	p. 31
La vie intercommunale	p. 33
Le bloc note	p. 35
Les brèves	p. 36
L'état civil	p. 38

Journal municipal "Entre nous" n° 20

Directeur de la publication : Alain CHAUSSIGNAND

Coordinateur du comité de rédaction municipal :
Philippe MAZADE

Comité de rédaction municipal :

Pierre BARRE, Gisèle GARNIER, Patrick GRANJON,
Jacques MERCHAT.

Maquette et impression : Imprim'express - Privas
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1996.

Sarl RÉNÉ ET Fils

Plomberie - Chauffage
Fioul - Gaz - Bois - Solaire
Installation et entretien

Belon - 07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 65 82 67

GGV MOTOCULTURE

Réparation, entretien, vente et location
de matériel de jardinage

Les Mines - 07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 44 29
Fax 04 75 64 55 14

Agnès Coiffure

A domicile
A. Charousset-Sibiodon

Rés. Les Eglantiers - Villa 15
Belon - 07000 SAINT PRIEST
Tél. 04 75 64 49 51

PLATRE - PEINTURE - STAFF

Philippe VIGNAL

LE VILLAGE
07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 65 87 57

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE Jérôme BANNIER

Quartier Les Vignes
07000 ST PRIEST

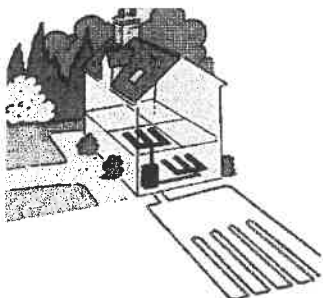
☎ 04 75 64 76 34

Jardinier Paysagiste
Elagueur (diplômé d'Etat)

Ent. DUCROT

Entretien Parcs et Jardins
Elagage - Abattage
Equipé d'un broyeur

Les Vignes - 07000 SAINT-PRIEST
Tél./Fax 04 75 64 00 39
Port. 06 82 30 63 93



Didier MOUTON

- Chauffage Géothermique
- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Electricité

Le Bas Lignol - 07000 ST-PRIEST
Tél. 04 75 64 47 91 / 06 80 33 96 96

Le billet du Maire



Ce début d'année 2007 aura été marqué par deux grandes échéances politiques nationales et en votant massivement, chacun d'entre vous a pris une part active à la destinée et à l'avenir de notre pays.

Plus localement, une nouvelle équipe municipale aurait dû être installée si le calendrier électoral n'avait pas été modifié. Ce report d'une année nous permet de finir certains travaux qui avaient pris du retard et de lancer les études pour le bâtiment mairie.

Pour ce faire, les élus continuent à travailler sur le montage des dossiers et le suivi des chantiers. J'en profite pour remercier une nouvelle fois les adjoints et les conseillers qui se sont investis à mes côtés tout au long de ce mandat.

Vous trouverez, au fil de ce bulletin municipal *Entre nous*, toutes les rubriques habituelles sur la vie de notre village mais nous avons également voulu vous proposer une rétrospective de tous les travaux entrepris depuis 2001.

Le budget 2007 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées, des travaux financés en majeure partie avec l'excédent budgétaire dégagé sur l'exercice 2006 préservant ainsi une capacité d'emprunt importante pour les futurs chantiers. Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de taxes pour 2007.

Les travaux du collecteur d'assainissement des eaux usées du Bas Lignol/le village viennent de s'achever et je souhaite remercier particulièrement les propriétaires concernés pour leur compréhension malgré les désagréments occasionnés sur ce chantier.

Saint-Priest s'agrandit et attire toujours de nouveaux habitants à qui je souhaite la bienvenue parmi nous, ceux en particulier du lotissement "Les Eglantiers", quartier Belon qui viennent tout juste de s'installer : j'espère qu'ils trouveront dans notre commune un accueil sympathique et chaleureux.

J'ai eu également le plaisir de participer à l'inauguration de la toute nouvelle association "Pil Poil" pour laquelle la commune a mis à disposition un terrain proche du complexe sportif pour pratiquer l'activité de dressage de chiens.

La première fête de la musique organisée par les commerçants du quartier des mines a été un succès, ce qui démontre encore le dynamisme et la variété de la vie locale et associative.

Au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite de bonnes vacances et je vous donne rendez vous à la rentrée, traditionnellement le dernier week-end d'août les 25 et 26 lors de la fête des sources.

Bonne lecture.

Alain CHAUSSIGNAND

Les délibérations **du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007**

■ 26 juillet 2006

- Modification des tarifs de la cantine et de la garderie à l'école.
- Modification des tarifs de la salle des fêtes et de la salle polyvalente.
- Approbation du contrat de territoire "Ouvèze Payre et Lavezon".
- Approbation de la convention d'accompagnement du Maître d'Ouvrage dans le projet de réhabilitation du bâtiment abritant la Mairie. Accompagnement confié au CAUE de l'Ardèche
- Modification de l'article 7 des statuts de la Communauté de Communes "Privas Rhône et Vallées"...
- o Les compétences obligatoires :
 - Action de développement économique.
 - Aménagement de l'espace.
- o Les compétences optionnelles :
 - Action Sociale (nouvelles structures d'accueil petite enfance).
 - Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
 - Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.
 - Construction, entretien et gestion d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Modification des tarifs des espaces publicitaires dans le bulletin municipal.
- Approbation de la convention avec le Conseil Général concernant l'éveil musical à l'école.
- Le Conseil décide la suppression du grade de secrétaire de mairie et la création d'un poste d'agent administratif qualifié.
- Le conseil vote la décision modificative n ° 01 du budget M49.

■ 18 octobre 2006

- Le Conseil accepte la participation pécuniaire de la commune à la classe de découverte.
- Approbation des modifications de l'article 7

des statuts de la communauté de Communes "Privas Rhône et Vallées" suite aux observations faites par Monsieur le Préfet de l'Ardèche.

- Le Conseil accepte l'avant projet sommaire concernant l'aménagement du carrefour de Belon et de la RD7. La Direction Départementale de l'Équipement de l'Ardèche est choisie pour être maître d'œuvre.

- Le Conseil prend acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres de retenir l'entreprise Rampa pour la réalisation du réseau d'assainissement Le Lignol vers le village

- Le Conseil sollicite le transfert du reliquat de la subvention attribuée pour la refecton de la toiture de l'école suivant la décision de la commission permanente du 12 juin 2006.

- Approbation du rapport annuel 2005 sur les ordures ménagères.

- Approbation du rapport annuel 2005 concernant l'eau potable.

- Approbation du rapport annuel 2005 concernant l'assainissement.

- Création d'un poste d'agent technique qualifié.

- Le Conseil décide la suppression de la régie de la bibliothèque à compter de ce jour.

■ 15 novembre 2006

- Le Conseil sollicite au titre des articles L 152-1 à 152-2 du code rural auprès de monsieur le Préfet de l'Ardèche l'engagement d'une procédure de servitude sur fonds privés, pour la construction d'un collecteur d'assainissement.

- Le Conseil décide d'utiliser l'allocation forfaitaire scolaire à l'achat de livres et fournitures scolaires.

- Le Conseil décide le changement des menuiseries à l'école et la pose de volets roulants, accepte le devis de l'entreprise Miroiterie de l'Ouvèze et sollicite une aide pécuniaire auprès du Conseil Général.

- Le Conseil décide d'allouer l'Indemnité de Conseil au Trésorier Principal, indemnité prévue à l'article 4 de l'Arrêté Interministériel du 16/12/1983.

Le Conseil Municipal

- Le Conseil décide de reconduire la convention avec l'EURL "Cinéquantum" pour redynamiser l'activité de diffusion cinématographique sur le bassin de vie.

■ 20 décembre 2006

- Décision modificative n° 2 en M14.
- Dans le cadre de la convention avec le SEBP (Syndicat d'Etude pour la recherche en eau du Bassin de Privas), le Conseil accepte la mise à disposition du personnel technique et du matériel antérieurement affecté au service de l'eau potable.
- Le Conseil émet un avis favorable à l'adhésion de nouvelles communes et au retrait d'autres communes au SIVU de l'Ardèche.
- Annulation et remplacement d'une délibération en date du 16/02/2002 concernant la PVNR de Gouvernas Sud.
- Le Conseil accepte de procéder à la désignation des voies publiques et privées (suivant accord des propriétaires) ainsi que la numérotation métrique. Le Conseil sollicite une aide financière auprès du Conseil Général de l'Ardèche.
- Le Conseil accepte de prêter à titre gratuit une partie du terrain jouxtant le stade à l'association "Pil Poil".
- Le Conseil approuve les changements intervenus dans les adhésions de collectivités ou groupements au SDE 07.

■ 7 mars 2007

- Présentation et approbation du Compte Administratif du Budget Général (M14).
- Présentation et approbation du Compte Administratif du Budget Eau et Assainissement (M49).
- Le Conseil accepte l'adhésion de la commune au SYTRAD, dans le cadre de l'intégration du SIDOM à la Communauté de Communes "Privas Rhône et Vallées".
- Le Conseil donne un accord de principe sur la contractualisation d'un CEL pour l'année 2007.
- Le Conseil accepte la signature d'un contrat enfance et jeunesse avec la caisse d'Allocations Familiales d'Aubenas pour une durée de 4 ans.

■ 29 mars 2007

- Vote du budget primitif 2007 en M14 (budget général).

- Vote du budget primitif 2007 en M49 (budget eau et assainissement).

- Création d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe suite aux modifications apportées par les décrets qui engagent une restructuration des carrières des agents des catégories C, B et A.

- Le Conseil approuve le projet des travaux d'enfouissement des lignes EDF basse tension lors de la réalisation des travaux du carrefour Belon.

- Le Conseil approuve le projet des travaux d'enfouissement des lignes basse tension lors de la réalisation de l'aménagement du VC2 depuis le stade jusqu'au plan d'aménagement d'ensemble "Les Eglantiers".

■ 13 juin 2007

- Le Conseil approuve la modification apportée aux statuts de la Communauté de Communes "Privas Rhône et Vallées". Cette modification porte plus particulièrement sur une extension de compétences limitée à la réalisation du village NTIC (Nouvelles Technologies à St-Julien-en-St-Alban).

- Le Conseil accepte les termes du contrat territorial pour l'amélioration des conditions de vie des Ardéchois. Lors du vote du BP 2007, l'Assemblée Départementale a adopté le principe d'une contractualisation des aides auprès des collectivités pour accompagner les projets d'investissements qui améliorent les services à la population, le cadre de vie et la desserte routière locale sur des territoires pertinents.

- Modification de l'avant-projet en vue de la création du carrefour de Belon RD7 et VC2.

- Choix du fournisseur pour la réalisation de la signalétique (fourniture du matériel).

- Décision modificative n°01 en M14 (budget général).

- Décision modificative n°01 en M49 (budget eau/assainissement).

- Le Conseil donne un avis favorable à la demande du Conseil d'Ecole de modifier l'organisation du temps scolaire.

- Le Conseil vote à l'unanimité la modification des tarifs de la cantine et de la garderie scolaire.

- Le Conseil sollicite auprès du SDE (Syndicat Départemental de l'Energie de l'Ardèche) une subvention pour l'éclairage du carrefour de Belon.

Ne perdons pas le Nord !

“Et, à propos... pour le nom des rues et des places, où t'en es ?”

Voilà une question qui nous a souvent été posée. Elle témoigne du profond intérêt que vous portez à cette opération. Nous en sommes très heureux ; voici ce qu'il en est.

- La séance du 29 mars du Conseil Municipal a voté dans le budget de fonctionnement une somme de 10 000 € pour financer l'achat de matériel (plaques, poteaux et visserie). Il faut savoir qu'une plaque en métal émaillé coûte environ 50 €.

- Cette décision nous a permis de contacter les propriétaires de voies privées associés à cette opération, de leur soumettre la proposition de noms et de passer avec eux une convention. Cette seconde phase est aujourd'hui achevée.

- Parallèlement, compte tenu du montant de l'achat et conformément à la loi, nous avons effectué un appel d'offre auprès de plusieurs fournisseurs. Ces offres ont été examinées courant juin par la commission ; le Conseil Municipal a validé le choix dans la séance du 13 juin. Le matériel est commandé.

- Le début de la pose, par les agents communaux, interviendra au cours de l'automne, quartier par quartier, en commençant par ceux où la nécessité d'améliorer le repérage est la plus grande.

Alors, très bientôt, pour aller de la gare TGV de Saint-Priest au quai de l'Ouvèze..., ce sera encore plus facile : il suffira de suivre les flèches...

Ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2007 le SIDOM a été dissout et la Communauté de Communes Privas Rhône Vallées (CCPRV) assure la totalité de la compétence après avoir intégré le personnel de l'ancien syndicat.

A l'automne 2006 la collecte des ordures ménagères a fait l'objet d'une nouvelle consultation avec différents lots. Pour Saint-Priest Monsieur Guy Faure, (agriculteur sur notre commune) a été retenu pour une période de 3 ans avec le maintien de la collecte en sacs (le mardi et le vendredi) sur des petits points de regroupement dispersés sur l'ensemble du territoire. Notre mode de collecte (sans containers) nous permet d'abaisser le coût du service de plus de 25 % par rapport aux autres

collectivités. En effet, la quantité d'ordures ménagères collectées sur Saint-Priest demeure l'une des plus faibles par habitant (de la CCPRV) grâce au contrôle du collecteur, la quantité à traiter s'en trouve donc diminuée.

Les apports pour l'année 2006, aux 3 points de collecte sélective implantés sur Saint-Priest (verre, papier, corps creux), représentent 68 tonnes à comparer au poids des ordures ménagères (173 tonnes) ce qui nous donne un taux de recyclage directe de 28 % sans tenir compte des apports à la déchetterie (un très bon résultat comparé aux autres communes).

Sur les déchetteries de Privas et Flaviac, 2970 tonnes de matériaux (encombrants, déchets verts, métaux, papiers cartons, bois, et gravats) ont été apportés par les habitants de la CCPRV (70%) et les artisans (30%) avec pour ces derniers une redevance en fonction du poids.

Pour l'année 2007 les contribuables de Saint-Priest devraient voir une diminution d'environ 10% du coût de la prestation “taxe d'ordures ménagères” sollicité pour le compte de la CCPRV.

Il est souhaitable que tous les Saint-Priéroux poursuivent leurs efforts et développent le tri sélectif, le compostage à domicile et les apports à la déchetterie.

Intercommunalité : sentiers de randonnée.

Tout le réseau communal a été défini, ce qui signifie :

1. Détermination des circuits présentant un intérêt pour les randonneurs.
2. Ouverture des chemins communaux fermés par la végétation.
3. Sécurisation des parcours en zone d'élevage par la pose de portails.
4. Signature de conventions avec les propriétaires en cas de passage sur le domaine privé.
5. Balisage.

La pose du mobilier est programmée à la fin de l'été :

- Mats et flèches directionnelles aux carrefours et aux points de départ.
- Installation de deux portes d'entrée : panneau de présentation de la commune et de l'ensemble du réseau intercommunal des sentiers, l'une au village, l'autre au stade.

La vie communale

Une série de repérages a déjà eu lieu, elle est matérialisée par de petits piquets peints en orange.

L'automne et l'hiver devraient permettre de clore ce projet par la réalisation d'un topo-guide qui servira tout à la fois à guider les randonneurs et de mine d'informations sur les richesses de la commune de Saint-Priest.

Le maire et son Conseil Municipal remercient tous les bénévoles et les propriétaires qui par leur bonne volonté ont permis d'avancer.



Calendrier des manifestations associatives 2008

MOIS	Janvier	Février	Mars	Avril	Juin	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
ASSOCIATIONS										
Aînés du Charray		7 A.G repas	29/30 Thé dansant					25/26 Thé dansant	23 Belote	11 Repas de Noël
ACCA		2/3 repas	15/16 Repas ancienne salle							
Amis de l'école	26/27 Loto - belote				14/15 Fête école			18/19 Repas ancienne salle		
ASSP	12 Galette des rois		15/16 Soirée dansante		14/15 Repas familial ancienne salle				15/16 Soirée dansante	
Gym volontaire				5/6 Repas dansant	30 Pique nique Ancienne salle		26 Assemblée générale		22 Stage gym	
Fête des sources						30/31 Fête des sources	21 Course des sources	17 Reboule	20 Assemblée générale	
Paroisse					28 Fête paroissiale					
Danse libre		23/24 stage								



Joël Patouillard

Meilleur Ouvrier de France

Pâtissier - Confiseur - Vente au détail

CHOCOLATERIE

Rue Louis Neel - ZI Le Lac

07000 PRIVAS - Tél./Fax 04 75 64 77 38

RESTAURANT - PIZZERIA

LE MINERAL - PIZZA'CRIO



Livraison à domicile

Fermeture dimanche midi
et mercredi

Route des Mines – SAINT-PRIEST

Tél. 04 75 64 38 65

“ Chez JO ”

BAR

TABAC

Route des Mines

07000 ST-PRIEST

AUBERGE DE L'ESCRINET

Entre Privas et Aubenas



Col de l'Escrinet - 07000 ST-PRIEST
Tél. 04 75 66 81 10 ou 06 03 05 85 08

L'urbanisme

L'urbanisation sur notre commune a connu une évolution importante en 2003 et 2004.

Cet accroissement de constructions s'explique et a été souhaité et initié par les élus.

En effet, l'extension des réseaux d'assainissement des mines en direction de Gournas, Belon et du village via le Lignol, le Serre d'Ajoux a contribué à l'ouverture de nouveaux terrains constructibles.

D'autre part, la municipalité a accompagné la création de plusieurs lotissements d'initiative publique ou privée en accession à la propriété ou en locatif : Le Clos du Mûrier à Gournas, Les Bords de l'Ouvèze et Le Clos Henri aux Mines, Les Eglantiers à Belon.



*Le Clos Henri
et les Bords de l'Ouvèze*

La population Saint-Priéroune s'est donc accrue de façon significative (cf. dernier recensement), ce qui a permis, entre autre, de maintenir la cinquième classe à l'école grâce au nombre d'enfants scolarisés.

Toutefois, cette urbanisation doit rester modérée, équilibrée et maîtrisée : Saint-Priest ne souhaite pas devenir "une commune-dortoir" : notre village "vit", a une âme et une identité bien à lui : le dynamisme de la vie associative en est une richesse : les associations sont nombreuses, diverses et variées ; elles font vivre la commune par des animations ludiques, festives, culturelles, éducatives, sportives, solidaires, amicales ou conviviales.

Un nouveau quartier est né



Les Eglantiers

Les 21 logements du lotissement Vivarais Habitat "Les Eglantiers" ont été livrés à leurs destinataires le jeudi 31 mai en présence de Olivier Pévérelli, Président de l'Office et Alain Chaussignand, Maire de la commune.

Le quartier Belon s'agrandit et l'équipe municipale se réjouit de cet aboutissement après 5 ans de travail pour mener à bien ce projet d'envergure en partenariat avec Vivarais Habitat.

Ce programme d'aménagement d'ensemble et la construction des maisons a demandé 2 ans de travaux et le résultat est à la mesure des espoirs de la commune et surtout des nouveaux locataires. Chaque habitation dispose d'un garage, d'un jardin privatif délimité, d'un espace à vivre intérieur spacieux.

A l'extérieur, tout a été prévu pour cheminer dans le lotissement par des zones piétonnes et les enfants nombreux vont pouvoir s'ébattre dans les espaces verts communs.



Le Clos du Mûrier

Le budget communal

Comptes administratifs 2006

Budget général (M14)

Fonctionnement

Recettes = 593 372

Dépenses = 446 956

Investissement

Recettes = 688 906

Dépenses = 644 509

Sur le budget général, nous dégageons un autofinancement réel de 175 674 € qui sera affecté à la section d'investissement du budget 2007.

Budget eau assainissement (M49)

Exploitation

Recettes = 211 875

Dépenses = 132 631

Investissement

Recettes = 529 410

Dépenses = 581 958

En investissement, nous constatons en dépenses des restes à réaliser s'élevant à 438 438 €. Ces restes à réaliser concernent d'une part des travaux sur le PAE de Belon et d'autre part la conduite d'assainissement du village. En recettes d'investissement, nous avons un reste à réaliser de 279 070 € correspondant aux subventions et participations diverses liées aux travaux qui seront réalisés courant 2007.

Budgets primitifs 2006

Budget général (M14)

Fonctionnement = 775 275 €

Investissement = 898 523 €

Budget eau – assainissement (M49)

Exploitation = 190 181 €

Investissement = 520 248 €

Sur le budget Eau-Assainissement, les 520 248 € en investissement correspondent principalement d'une part aux travaux d'extension du réseau d'assainissement en direction du village (335 000 €) et d'autre part aux travaux pour le PAE (138 438 €).

Le budget communal

Évolution des taux des taxes

	2003	2004	2005	2006	2007
Taxe habitation	10,78	10,86	10,90	11,08	11,08
Taxe foncière bâtie	16,73	16,85	17,02	17,19	17,19
Taxe foncière non bâtie	79,00	79,00	79,00	79,79	79,79
Taxe professionnelle	8,09	8,15	8,23	8,31	8,31

Pour 2007, le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les taux des différentes taxes. En effet, les modifications des bases et l'augmentation de la population impliquent naturellement une progression des produits générés par ces taxes. (voir ci-dessous).

Produits générés par les différentes taxes

	2005	2006	2007	Variation 2006/2007
Taxe habitation	91 117 €	99 531 €	108 218 €	+ 8,72%
Taxe foncière bâtie	81 407 €	85 778 €	91 416 €	+ 6,57%
Taxe foncière non bâtie	8 848 €	7 101 €	7 580 €	+ 6,74%
Taxe professionnelle	26 048 €	8 119 €	9 614 €	+ 18,42%
	-----	-----	-----	
Total =	207 420 €	200 529 €	216 828 €	+ 8,12%

En 2006, nous constatons une baisse de 3,3% du produit généré par les 4 taxes par rapport à 2005. En 2007 ce produit progresse de 8,12 % par rapport à l'an dernier. Nous vous rappelons que les baisses des produits sont partiellement compensées par des dotations d'Etat.

Les réseaux - La voirie - Les travaux

Aménagement VC2/RD7 - Belon

De nombreuses constructions se sont réalisées dans ce secteur de la commune (lotissement à Gouvernas, lotissement les églantiers à Belon...) cela entraîne une augmentation sensible de la circulation. La municipalité a donc décidé d'aménager le carrefour entre la R.D. n°7 et la V.C. n° 2.

L'objectif de cet aménagement est de trois ordres :

- Améliorer la sécurité des véhicules au carrefour.
- Sécuriser les piétons dans la traverse des différentes voies
- Améliorer la perception du carrefour depuis la RD n° 7.

Les aménagements proposés consistent à recalibrer les deux voies de roulement sur la R.D.n° 7 qui seront délimitées par une bande centrale de 0,90 m en résine.

Pour la sécurité des piétons un trottoir sera réalisé sur l'actuel fossé du carrefour jusqu'au croisement de la route de la Casba. Il est prévu de buser le fossé sur toute cette longueur.

La visibilité au carrefour sera améliorée avec une emprise sur un terrain privé (acquisition foncière en cours).

Une signalisation renforcée, un éclairage public mieux adapté et l'enfouissement des réseaux téléphoniques et basse tension EDF viendront compléter le dispositif.

Les travaux devraient débuter cet automne. Le montant prévisionnel est de 95 000 € ; une subvention est attendue d'environ 25 000 € (estimation).

Passage à gué

Suite au gros orage de l'automne 2005, la station de relevage et la voirie quartier Gouvernas Sud ont été fortement endommagées. Le ruisseau habituellement tranquille s'est transformé en torrent, arrachant tout sur son passage. Pour remédier à ce problème, nous avons pris la décision de réaliser sur cette portion de voirie, un passage à gué. En complément nous allons installer de part et d'autre des bornes de signalisation ainsi que des panneaux routiers.

Cet équipement devrait pouvoir répondre aux caprices du temps.

La voirie

Avec le programme 2007, nous arrivons au terme du marché à bon de commande que nous avons signé en 2004 pour une durée de trois ans avec l'entreprise SACER. La commune va donc très rapidement lancer un nouvel appel d'offres pour choisir une entreprise et lui confier les travaux de voirie pour une durée de trois ou quatre ans sur la base d'un nouveau marché à bon de commande. En 2007, le programme total de voirie s'élève à 40 000 € avec une subvention du Département de 9 571 €.

La politique de la commune est de réaliser chaque année des réfections totales d'une partie de notre voirie, afin de reprendre d'une manière durable les tronçons les plus dégradés. Pour traiter le restant, et permettre ainsi de maintenir un état correct de notre réseau routier nous faisons procéder à des emplois partiels sur des zones prédéfinies par la DDE et par la commune.

Les travaux 2007 sont programmés courant Juillet et août. Au programme habituel nous allons faire réaliser au village la mise en place de ralentisseurs, afin de réduire la vitesse des véhicules qui le traversent. En effet malgré la signalisation à 30 km/h à cet endroit, peu de véhicules respectent cette limitation.

Notre réseau routier est l'un des réseaux les plus important en comparaison aux autres communes du canton, cela signifie que l'effort financier doit être constant et que nous devons bien identifier les urgences en matière de sécurité routière et de maintien dans un état acceptable de la voirie communale.

Travaux école

Toiture :

L'ensemble de la toiture de l'école maternelle a fait l'objet d'une réfection courant 2006 par l'entreprise "Bannier".

Ces travaux ont été réalisés pour un montant total de 21.622,72 €. Ils ont fait l'objet d'une subvention du département pour la somme 11.298,00 €, le montant "net" à la charge de la commune s'élevant à 10.324,72 €

Les réseaux - La voirie - Les travaux

Sécurité incendie :

Travaux également réalisés en 2006 sur le système d'alarme incendie pour un montant total 3.905,35 €, subventionnés à hauteur de 1.959,00 € par le département.

Menuiseries extérieures et volets roulants :

La réalisation de ces travaux s'est déroulée en début d'année 2007. Elle concerne le remplacement de la porte d'entrée du bâtiment de l'école maternelle, de la pose de châssis fenêtre à double vitrage sur l'ensemble des classes de ce même bâtiment ainsi que de la salle de cantine, mais également sur la pose de volets roulants sur les ouvertures "Sud" du bâtiment des classes primaires. Ces travaux répondent à un double objectif de confort des élèves, enseignants et personnel communal d'une part, mais aussi un souci d'amélioration de l'isolation des bâtiments d'autre part.

La réalisation a été confiée à l'entreprise "Miroiterie de l'Ouvèze" pour un montant total de 13.171,62 € et subventionné à hauteur de 5.809,00 € par le Conseil Général.

Syndicat des Eaux du Bassin de PRIVAS (S.E.B.P.)

La mise en commun des ressources en eau potable des communes du bassin de Privas, dans le cadre du S.E.B.P., a permis de contenter l'ensemble des usagers dans des conditions satisfaisantes tant en quantité qu'en qualité.

En ce qui concerne la commune de Saint Priest, le bassin de reprise du Lignol achevé en juillet 2006 a permis en période d'étiage d'alimenter en quantité suffisante le réservoir de Belon avec l'eau traitée des sources de Verdus et de limiter le recours aux forages du Serre. Le S.E.B.P. doit intégrer ses nouveaux locaux provisoires implantés en annexe des services techniques de Privas avec le personnel technique issu du service des eaux de Privas. Un travail important les attend pour recenser l'ensemble des équipements de production (sources, dispositifs de captages, périmètres de protections, réservoirs de tête, conduites d'adduction et matériel de télégestion) et pour optimiser la distribution des ressources actuelles.

Le rapprochement des 2 syndicats de production d'eau de la Communauté de Communes Privas Rhône et Vallées (Syndicat Ouvèze-Payre et

S.E.B de Privas) confirme leur volonté de mailler leurs réseaux pour se dépanner mutuellement en cas d'accident sur une de leurs ressources majeures. Aujourd'hui le Syndicat Ouvèze-Payre a déjà débuté les travaux en renforçant certaines conduites et en lançant les études préliminaires de la future ressource sur la commune de Loriol. Cette ressource complémentaire permettra ultérieurement tout en satisfaisant les besoins nouveaux de notre Bassin de restituer au milieu naturel une partie des sources de Verdus en période d'étiage afin d'améliorer en quantité et en qualité l'eau qui s'écoule dans la rivière Ouvèze.

Le collecteur d'assainissement du village

Depuis janvier 2007 et jusqu'à fin juin, l'entreprise Rampa Travaux Publics s'est vue confier par la commune de Saint-Priest la construction du collecteur de transfert Bas Lignol-Village et d'une antenne sur le quartier des Vignes : 1 800 mètres de canalisation principale, une cinquantaine de regards de visite et un volume important de terrassement en tranchée dont plus de la moitié dans le rocher. Un boîtier de branchement installé en limite de chaque propriété située à proximité du collecteur permet le raccordement gravitaire au nouveau réseau. Les essais d'étanchéité et les travaux de remise en forme des voiries détériorées sont achevés à ce jour.

Les nombreuses servitudes de passage concédées par les riverains dont les parcelles se trouvent sur l'emprise de l'ouvrage et le travail appliqué



Les réseaux - La voirie - Les travaux

de l'entreprise Rampa TP pour la remise en état après les travaux ont permis de positionner au mieux la conduite d'assainissement tout en minimisant l'impact sur les végétaux en place. Je tiens encore une fois à remercier ces propriétaires et les résidents des quartiers traversés qui ont facilité la réalisation de cet ouvrage.

Je vous rappelle que cette nouvelle tranche de travaux d'assainissement d'un montant global de 330 000 Euros (HT) a permis de raccorder 25 habitations et locaux communaux au réseau d'assainissement.

Chaque propriétaire de bâtiment raccordé devra s'acquitter d'une taxe de branchement de 1070 € (payable en 2 fractions égales sur 2 ans). Les propriétaires des futures constructions édifiées après la mise en service du réseau, s'acquitteront en plus d'un droit de raccordement de 1350 € correspondant à une partie de la somme non engagée par le propriétaire pour la construction d'un système d'assainissement autonome.

Aires d'arrêt de car et abribus

La localisation et la sécurité au droit des points d'arrêts sont de compétence communale. C'est pourquoi, la municipalité a décidé de mettre ce chantier en place.

Dès 2005, les emplacements ont été définis et validés par la commune suite à l'étude réalisée sur place avec les services du Département et le transporteur.

Le dossier a fait l'objet d'une demande de subventions auprès du Département pour la création des aires et pour les abribus. Aujourd'hui, à la satisfaction de tous, les travaux ont été réalisés, nous compléterons le dispositif par une signalisation routière au sol et par la pose de bornes pour protéger les abribus.



Coût de fonctionnement du service assainissement

Pour la commune de Saint-Priest

- part fixe : 8,40 € par semestre
- part variable : 0,55 € par m³ (pour les 50 premier m³)
0,90 € par m³ (pour la tranche de 50 à 150 m³)
0,50 € par m³ (au-delà de 150 m³)

Pour le syndicat Ouvèze Vive (amortissement de la station de traitement)

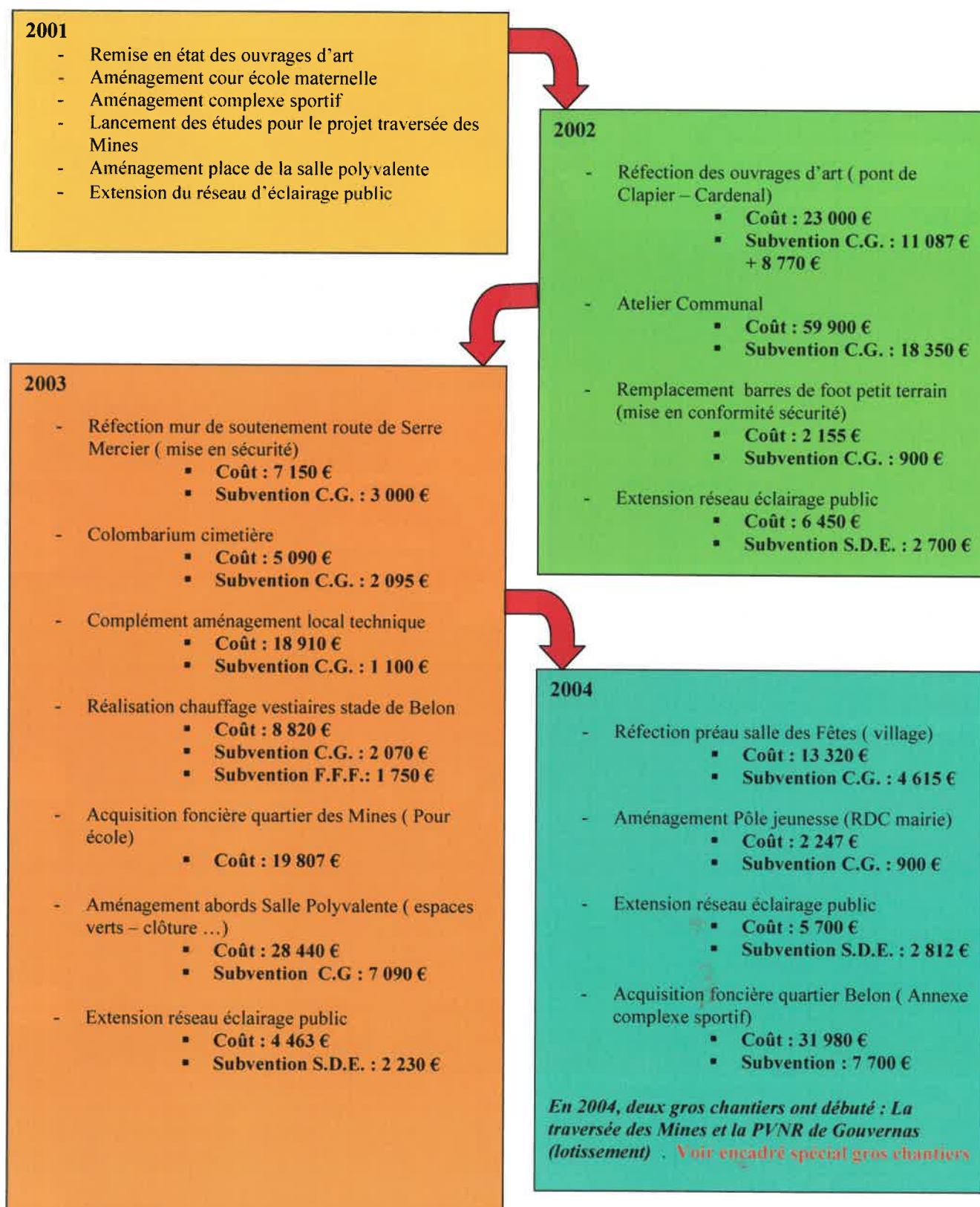
- part variable 0,28 € par m³ à compter du 1/07/2007

Pour le fermier gestionnaire de la station d'épuration (chargé du traitement des eaux usées)

- part fixe 16,34 € par semestre (pour un compteur de diamètre 15 mm)
- part variable 0,2185 € par m³

2001-2007 : une mandature... en chiffres

Les investissements sur le budget général de la commune (M14)



2001-2007 : une mandature... en chiffres

2005

- Travaux de réfection du cimetière
 - Coût : 6 960 €
 - Subvention C.G. : 990 €

En 2005 les chantiers importants, traversée route des mines, PVNR Gouvernas se poursuivent. Cette année là, c'est aussi le lancement du projet PAE Belon (Vivarais Habitat). Voir encadré spécial gros chantiers

2006

- Travaux de voirie dégâts d'orage + passage à gué Gouvernas
 - Coût : 32 404 €
 - Subvention : 13 276 €
- Refection de la toiture de l'école maternelle et mise en conformité de la centrale incendie du bâtiment
 - Coût : 25 528 €
 - Subvention C.G. : 13 257 €
- Rénovation de la salle des Fêtes (village)
 - Coût : 10 031 €
 - Subvention C.G. : 2 773 €

2007 (arrêté le 17 juillet 2007)

- Réalisation arrêt de car et abribus
 - Coût : 29 000 €
 - Subvention C.G. 20 912 €
- Menuiserie école primaire et maternelle
 - Coût : 13 171 €
 - Subvention C.G. : 5 810 €
- Extension réseau éclairage public
 - Coût : 16 316 €
 - Subvention S.D.E. : 8 000 €

Les chantiers importants

Programme investissement Voirie 2001 - 2007

- Coût des travaux : 280 000 €
- Subventions Conseil Général : 66 000 €

Traversée des Mines 2003 – 2005

- Coût des travaux : 364 210 €
- Subventions obtenues : 203 508 €
 - Conseil.Général : 86 060 €
 - Région : 19 056 €
 - Syndicat d'Electrification : 29 235 €
 - Europe : 69 157 €

Détail

P. V. N. R. Gouvernas (lotissement) 2003 – 2006

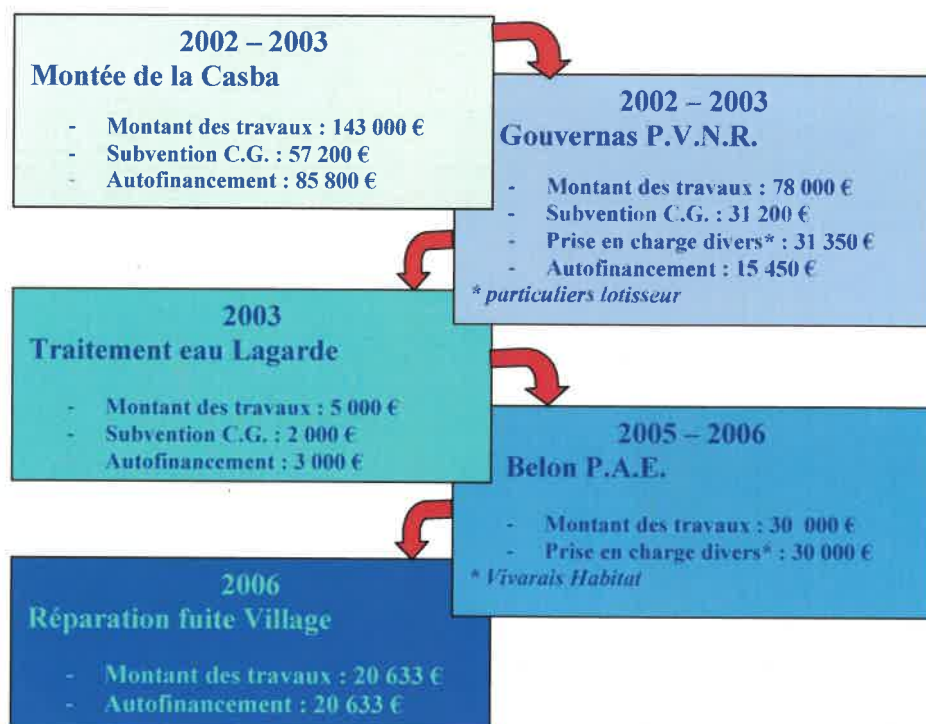
- Coût des travaux : 57 046 € (hors eau et assainissement)
- Subventions Conseil Général : 9 708 €
- Remboursé par le lotisseur à la commune : 32 099 €
- Part communale : 15 239 €

P. A. E. Belon (lotissement Vivarais Habitat) 2003 – 2007

- Coût des travaux : 311 330 € (hors eau et assainissement)
- Subventions Conseil Général : 6 830 €
- Remboursé par Vivarais Habitat à la commune : 299 000€
- Part communale : 5 500 €

2001-2007 : une mandature... en chiffres

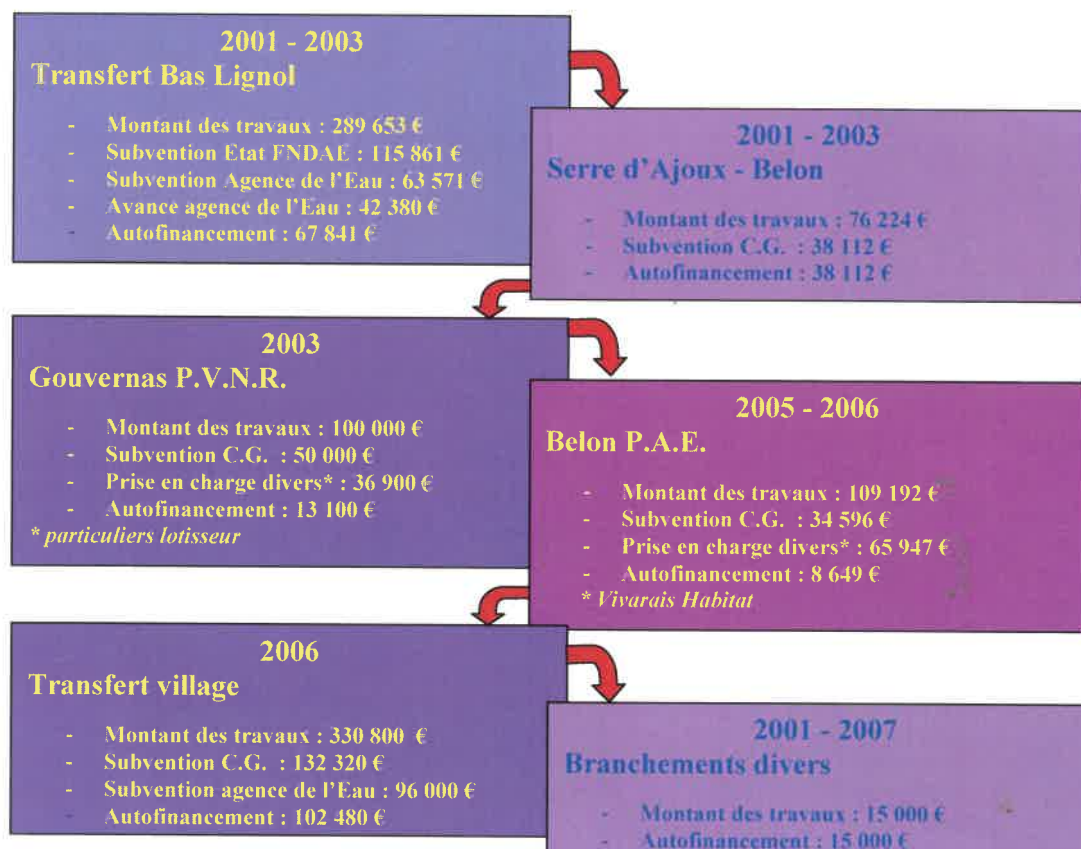
Travaux réalisés sur le réseau d'Adduction d'Eau Potable de Saint Priest



De 2001 à 2007, les travaux sur le réseau d'adduction d'eau potable sur Saint-Priest ont été financés par :

- 32,68 % de subvention,
- 22,18 % pris en charge par les lotisseurs (particuliers ou organismes) ;
- 45,14 % en autofinancement.

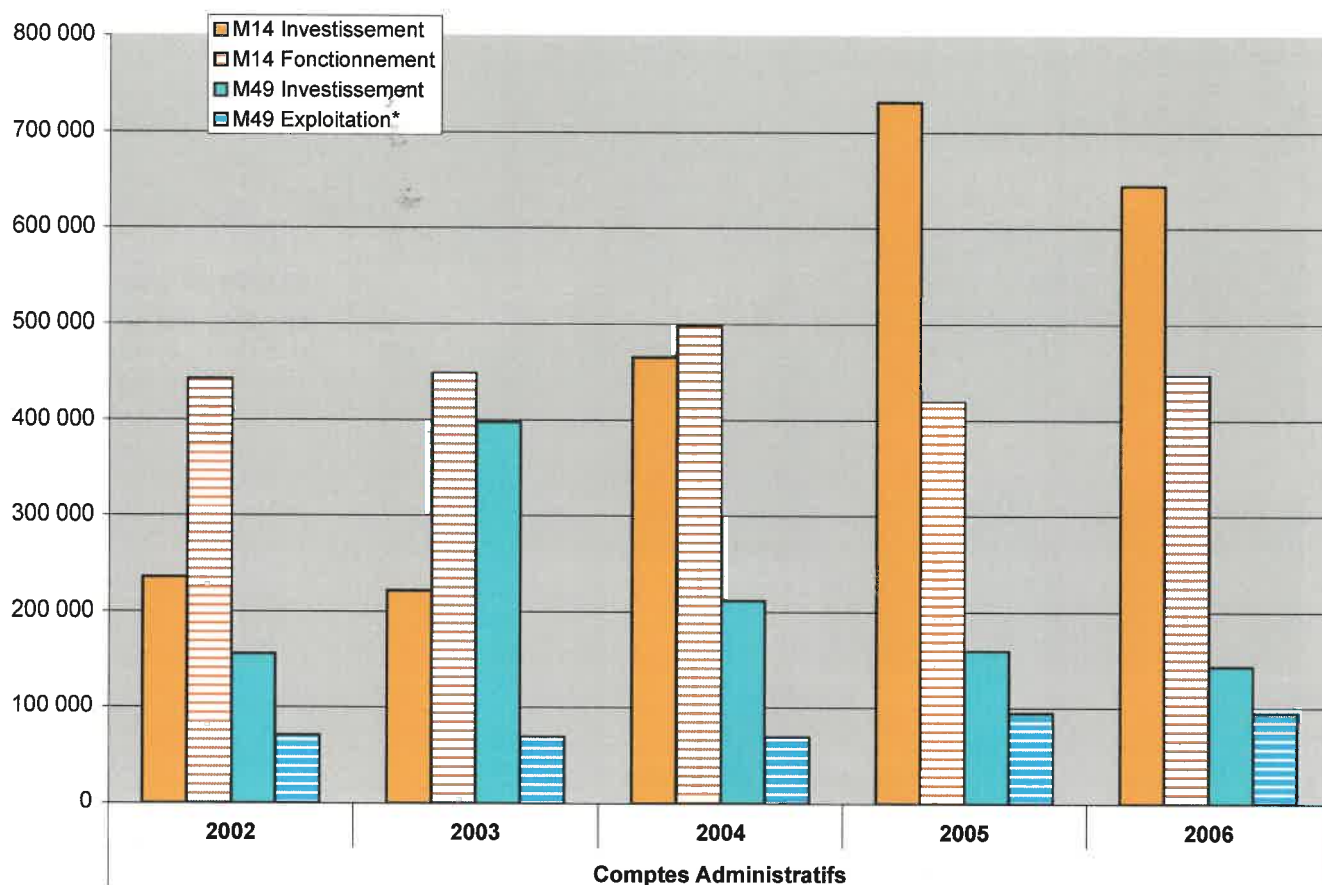
Travaux réalisés sur le réseau d'Assainissement de Saint Priest



De 2001 à 2007, les travaux sur le réseau d'assainissement sur Saint-Priest ont été financés par :

- 57,60 % de subvention,
- 4,60 % d'avance,
- 11,17 % pris en charge par les lotisseurs (particuliers ou organismes) ;
- 26,63 % en autofinancement.

2001-2007 : une mandature... en chiffres



En 2004, l'investissement de la commune est compensé par des remboursements du lotisseur pour le lotissement de Gouvernas.

En 2004, progression des frais de fonctionnement cela est principalement dû au fait que nous ne pouvions plus affecter certains travaux de voirie à la section Investissement et à l'augmentation des cotisations aux organismes de regroupement.

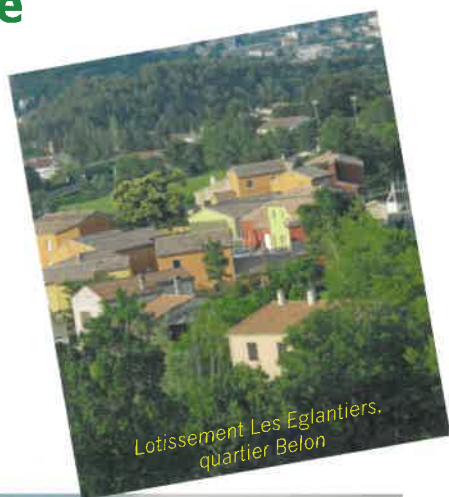
En 2005 et 2006, le montant des investissements est fortement impacté par le PAE. Sachant que l'investissement de la commune est compensé par un remboursement de la part de Vivarais Habitat (299 000 €).

Sur le budget 2003 Eau-Assainissement, les forts investissements correspondent au cumul des travaux de reprise du réseau d'eau potable de la montée de la Casba, du lancement des travaux d'eau et d'assainissement de la PVNR (Gouvernas) et l'achèvement des travaux d'assainissement au Bas Lignol.

Le budget d'exploitation en M49 reste maîtrisé malgré la mise en œuvre du service d'assainissement qui, aujourd'hui, dessert la moitié des usagers.

2001-2007 : une mandature en images

Urbanisme



Sécurité routière - Aménagement



2001-2007 : une mandature en images

Bâtiments communaux



Les réseaux



2001-2007 : une mandature en images

La vie associative enrichie



Amélioration du cadre de vie



2001-2007 : une mandature

NOMBRE DE LOGEMENTS CONSTRUITS

2001

8

2002

4

2003

24

Y compris lotissements Clos Henri et
Clos du Mûrier

2004

39

Y compris lotissements Les Eglantiers
et Les Bords de l'Ouvèze

2005

6

2006

8

Augmentation de la Population

Dernier recensement 1999 : 1134 habitants

Recensement complémentaire 2005 : 1430 habitants (en intégrant les prévisions de
construction des nouveaux logements - lotissements)

Soit une augmentation de 26%

HYPER U

**CENTRE
DE
LAVAGE**

OUVERT 7/7 JOURS
de 6h à 22h



24/24h



Ouvert du lundi
au samedi
de 8h30 à 19h30
☎ 04 75 66 96 69



OUVERT 7 Jours sur 7

☎ **04 75 66 52 92**

flunch

CENTRE COMMERCIAL CLEFduSAC

ORIVES Jean

Equipements des stations de pompage - Relèvement d'eaux usées

Cros de Laval - 07330 THUEYTS

Tél. 04 75 36 40 72 - Fax 04 75 36 47 04

**TRAVAUX ROUTIERS &
TRAVAUX PARTICULIERS - RÉSEAUX**

SACER

*SUD-EST POUR ALLER PLUS LOIN
Minophone (primé Décibel d'Or)
La ville a son revêtement routier*

Agence de VALENCE

Z.I. - B.P 17 - 07250 LE POUZIN

☎ 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88

Secteur d'AUBENAS

15 AV Chaballier - 07600 VALS LES BAINS

☎ 04 75 37 62 26 - Fax 04 75 37 62 29

Stock Elec

**FOURNITURE DE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS**

Z.I. Le Lac - Avenue Marc Seguin - 07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 86 69 - Fax 04 75 64 18 10



SARL VIAZAC et Fils

CITROËN

**RÉPARATEUR AGRÉÉ
AGENT COMMERCIAL**

ZI Le Lac
07000 PRIVAS

04 75 64 01 41
04 75 64 47 72

S.O.S. VIDANGE DUROCH



RAMONAGE - VIDANGE - LOCATION

AUBENAS - Z.I. Ripotier haut

☎ 04 75 35 18 70 - Fax 04 75 93 03 42

PRIVAS - Z.I. du Lac - ☎ 04 75 65 85 43

Email : info@sos-vidange.com - web : www.sos-vidange.com

SUD BUREAU

**SUD
BUREAU**

24 allées de la Guinguette
07200 AUBENAS
Tél. 04 75 933 933
Fax 04 75 933 579



176 Av. J. Dupin
ZI Le Lac
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 307 167
Fax 04 75 308 114

e-mail : sud.bureau.mob@wanadoo.fr

e-mail : sud.bureau@wanadoo.fr

Fournitures de bureau - Mobilier - Sièges - Classement

La 12^{ème} édition de la Fête des Sources

Cette année encore, le programme est attractif grâce au travail du conseil d'administration composé d'une vingtaine de membres qui s'est réuni à six reprises pour peaufiner les choix d'animations, se mettre en relation avec des groupes, et surtout rester dans la ligne des fêtes précédentes. Les écoliers de St-Priest ont participé à l'illustration d'un tablier de cuisine qui sera vendu au stand de l'accueil avec les verres sérigraphiés.



• Les animations phares exceptionnelles

Greta et Gudulf sont des clowns **de la Compagnie Dare D'art**, en partenariat avec l'association des Arts du clown de Bourg St Andéol (tout le monde connaît les Nouveaux Nez !) : ils nous enchanteront le samedi dans l'espace derrière la salle du Charray, sur un portique à 6 m de haut. Un spectacle plein de fraîcheur pour tous, à ne pas rater. Le samedi soir, le repas sera animé en chansons avec **les Occazes**, un groupe privadois, plein d'humour. Le dimanche, le groupe drômois de scientifiques astronomes, **Les Pléiades**, attireront petits et grands : observation du soleil, planétarium géant, fabrication de cadrans solaires, diaporama. **Le mime Patrice Keller**, de St Vincent de Barrès, arpentera l'espace de la fête et son spectacle est des plus merveilleux. **Le récital de Céline Fayard**, une petite chanteuse ardéchoise venue de Barnas, plaira : elle sait mêler les registres de chansons pour s'adapter à tous les publics. Les petits vont se régaler avec la pêche aux canards **et le toboggan lapin géant** ! St-Priest sera le point de départ cette année de **la Ronde des Sources** organisée par le club cycliste privadois.

• Les animations qu'on ne se lasse jamais de proposer

La pétanque du samedi, le tournoi de billes du dimanche, le pentathlon des jeunes du Pôle Jeunesse, les danses folkloriques, le spectacle d'Agility présenté par l'association Pil Poil nouvellement installée, le marché de produits locaux, les artisans -vannier, dentellière, sourcier,



réalisatrice de masques vénitiens-, toutes ces animations des 25 et 26 août ont été préparées pour le plus grand plaisir de tous.

Pour tout renseignement, on peut téléphoner à la présidente, Renée Gaude, au 04 75 64 47 99. Petits détails importants :

- pour participer aux 2 ateliers de fabrication de cadrans solaires, les enfants de plus de 9 ans seront prioritaires. Ils utiliseront un rapporteur. Comme le nombre d'enfants est limité par atelier, il est bon de s'inscrire dès l'ouverture de la fête.
- une randonnée « tour de St Priest à vélo » est organisée le dimanche matin. Prévoir un casque.
- les horaires des 5 séances au Planétarium sont précises : 2 le dimanche matin et 3 l'après midi. Il faudra s'inscrire dès l'ouverture de la fête au stand de l'accueil.

Le tablier sera vendu 7 € et les verres 10 € les 6.



L'animation

Samedi 25 août

Dès 14 h : ouverture de la fête avec le **concours de pétanque**.

A partir de 16 h : démonstration d'**Agility** par l'association Pil Poil.

18 h : spectacle de **cirque avec Greta et Gudulf** à 6 mètres de hauteur, en partenariat avec APIAC de Bourg St Andéol.

19 h 45: **repas spectacle** : drôles de chansons par le groupe des **Occazes**.

21 h : **bal** animé par **Hexagone**.



MENU DU REPAS SPECTACLE

Adulte 13 €

Terrine de saumon
macédoine de légumes
Aiguillette de dinde à la Louisiane
Riz chorizo
Fromage
Gâteau caramel

Menu enfant 5 €

Saucisses frites
Gâteau maison

Dimanche 26 août

Dès 7 h : départ de la **Randonnée des Sources** organisée par le Club Cycliste Privadois.

Une randonnée spéciale "tour de St Priest" de 12 km sera accompagnée. Prévoir un casque.

Dès 9 h : **marché** de produits locaux.

Stands : vannier, sourcier, dentellière, fabrication de masques vénitiens.

Exposition sur l'eau

Tournoi de billes (Fédération française de jeux de billes).

Pentathlon : organisé par le Pôle Jeunesse.

Astronomie : animation par les Pléiades : Planétarium géant, observation du soleil, ateliers de cadrans solaires, diaporama.

Toboggan Lapin pour les tout-petits.

Mime : Patrice Keller en trapanelle.

Repas de midi en plein air après l'accueil des élus locaux.

15 h : **Céline Fayard** en concert.

Tournoi de billes inter associations.

Danses folkloriques.

La course des sources

Pour sa 11^{ème} édition, le **23 septembre 2007**, elle sera organisée au profit de l'association d'enfants malades de "Naëvus 2000" ; 2 € seront prélevés par dossards. L'an passé l'épreuve a réuni 200 coureurs dont Mohammed Lantri, Nicolas Pasquion (vice champion de France de course de montagne) et Hervé Faure (Champion du monde de triathlon par équipe et vainqueur de l'Embrun Man). Toujours soucieuse d'innover l'équipe organisatrice a décidé de remettre les prix aux athlètes sur le site après chaque épreuve en commençant par les enfants vers 10 h, puis le 10 km vers 11 h 15 et le trail vers 12 h 15. En plus du lot donné à tous les inscrits, les vainqueurs homme et femme du trail se verront offrir un GPS tandis que pour le 10 km des bons d'achats très intéressants seront attribués au vainqueur de chaque catégorie. Deux animations seront proposées sur le site : une exposition d'anciens véhicules de pompiers et une démonstration d'Agility chiens. Les horaires des courses sont les suivants : le trail départ à 9 h, suivi de la course de 2 km des enfants à 9 h 30 et du 10 km des as à 10 h. Restauration possible à midi pour le tarif de 6 €.

Pil' Poil Association Canine

Avant... Je tirais mon maître en laisse ;
Je dormais sur le canapé ;
Je réclamais sans cesse tout ce que mon maître mangeait ;
Je montais sur le lit de mon maître ;
J'aboyais à longueur de journée sans savoir pourquoi ;
Je fuguais à la moindre occasion ;
J'étais bagarreur avec mes congénères ;
Je volais de la nourriture ;
Je détruisais tout le mobilier de la maison ainsi que les plantes du jardin ;
Je jouais avec mon maître quand je lui réclamais et
J'obtenais toutes les caresses que je désirais et à n'importe quel moment.



Aujourd'hui... Tout a changé depuis que mon maître participe aux cours de cette association nommée « Pil'Poil ».
Tous les mercredis après-midi, mon maître m'emmène sur un terrain situé à Saint Priest près du stade de foot. Là, j'y retrouve beaucoup de mes congénères, et ensemble, on apprend à obéir.
C'est pas mal !!! Je me suis fait des copines.
Il paraît que l'on ne me reconnaît plus, mon maître aussi d'ailleurs...

Ps : Je pratique aussi l'agility. J'adore...



Mais ce que je préfère, c'est le samedi !!
Je pratique la recherche Humanitaire.
C'est génial, il paraît que j'ai du pif !!!

Bref, j'aboie à tous mes congénères de venir nous rejoindre.



Contactez Mr Lebhar Christophe
au 06 83 53 70 09



La paroisse

Bonjour ! Je suis la petite église de Saint-Priest. Vous me connaissez : vous ne pouvez pas ne pas me voir quand vous "montez" jusqu'au village !

Il y a bien longtemps que je suis là, 1 000 ans sans doute ! Est-ce l'architecte ou le maître d'œuvre qui m'a construite ? Est-ce un maître tailleur de pierre plus tardif ? J'ai oublié... Mais je me rappelle bien qu'il s'appelait Claude Bourret ; d'ailleurs, il a gravé son nom au-dessus du vitrail du chœur et il devait être assez connu dans la région puisqu'on retrouve sa signature sur une façade de Bise, au-dessus d'Antraigues ! En tout cas, même si j'ai été largement remaniée au cours des siècles, je suis sans doute le plus ancien édifice de la commune - si l'on excepte, bien sûr, les ruines du monastère du Charray !



Voilà donc un millénaire que je suis témoin de la vie du pays. Un millénaire que "je chante avec ceux qui sont dans la joie et que je pleure avec ceux qui sont dans la peine" : car c'est en dizaines de milliers qu'il faut dénombrer les enfants conduits au baptistère, les jeunes mariés qui se sont engagés l'un envers l'autre sous mes voûtes, et les cercueils qu'on a portés jusqu'à moi pour un dernier à-Dieu... Un millénaire que, chaque semaine, j'accueille les chrétiens du pays pour la messe dominicale - et pour les "fêtes carillonnées" ! Un millénaire que je suis, pour les chrétiens, "la maison où Dieu habite" et où ils peuvent venir Le rencontrer...

Car, même si la messe n'est plus célébrée chaque dimanche - elle est tantôt ici, tantôt à Veyras, tan-

tôt à Privas, notamment en Juillet-Août - je suis ouverte tous les jours, grâce à une voisine ! Je suis tenue accueillante et fleurie, par les mains de quelques bénévoles attentives ! J'ai même accueilli quelques souvenirs de ma "petite soeur", la chapelle des Mines, aujourd'hui désaffectée et vendue : la cloche, la porte du tabernacle (œuvre d'un artisan du quartier) et la statue de Sainte-Barbe, la patronne des mineurs.

Et je serai heureuse de vous accueillir, lorsqu'il vous en prendra envie, pour un moment de calme, de paix, de recueillement et bien sûr, si vous le souhaitez, de prière !

Les aînés de CHARRAY

Mais oui ! Ils aiment les sensations fortes. La preuve, c'est ce voyage à travers le Vercors, les Ecrins, le Dévoluy en passant sur des viaducs suspendus au dessus des ravins profonds ; tout en étant quand même bien à l'abri dans le train de la Mure.

Ils aiment aussi les spectacles grandioses et ils n'hésitent pas à «monter à Lyon» pour aller voir et entendre "Le Roi soleil".

Ils aiment faire marcher leurs neurones. Et grâce à Pierre Barre, ils ont pu s'initier ou se perfectionner dans l'informatique.

Ils aiment le théâtre. Une nouvelle troupe s'est levée et à la rentrée elle reprendra fidèlement ses cours "d'art comique... classique...".

Ils aiment les rencontres du jeudi (tous les quinze jours) avec ces différentes activités : cartes, les boules, marche à pied, thé dansant, les bons dîners.

Mais comment arrivent-ils à tout faire ?

C'est simple leur jeunesse de caractère les incite à s'occuper agréablement et intelligemment...



Parole aux Associations

Association détente omnisports rencontre

Du nouveau côté animation et chez les animatrices :



⊙ Une médaille de bronze a été remise à Ginette Coste par jeunesse et sports pour 20 ans de cours de gymnastique volontaire afin de maintenir la forme de nos adhérent(e)s et leur assurer encore plus de vitalité.

⊙ Depuis septembre 2006, nous saluons l'arrivée d'une nouvelle animatrice, Cécile Soulavie dont l'objectif est le renforcement musculaire de ces dames (nous regrettons l'absence de ces messieurs et lançons un appel pour l'année prochaine).

⊙ Plus ludique mais parfois pas moins physique, les cours de danses folkloriques dirigés par Danièle Robert ont commencé dès le mois d'octobre pour être au point en août pour la fête des sources. Nous accueillons bien volontiers des messieurs car nous manquons de cavaliers.

Quant aux activités détente, elles remportent toujours un franc succès :

⊙ Le repas des rois qui sera reconduit l'année prochaine ;

⊙ Un week-end à la neige très convivial dans le pays beaufortain (Arêches) au mois de janvier ;

LUNDI	De 17h à 18h05	Gym douce : équilibre, étirement,
	De 18h05 à 19h05	entretien
	De 19h10 à 20h10	Gym douce : équilibre, étirement,
	De 20h15 à 21h15	entretien
MERCREDI	De 17h à 18h05	Gym plurielle : LIA, steps, renforcement musculaire
	De 18h05 à 19h05	Gym douce entretien
JEUDI Tous les 15 jours à 20h – Danses folkloriques		

⊙ La soirée dansante au mois d'avril animée par Marc Michel a fait la joie des amateurs de danse ;

⊙ A l'ascension, 75 voyageurs partaient à la découverte de la Costa Dorada à Calafell pour 4 jours ;

⊙ Le 24 juin, journée familiale destination Les Saintes Marie de la Mer ;

⊙ Le 27 juin, pique-nique familial.

La reprise des cours aura lieu le **Lundi 17 septembre 2007**. Alors soyez nombreux et nombreuses à nous rejoindre pour vous maintenir en forme (vous avez droit à deux séances gratuites pour découvrir nos cours avant de vous engager pour l'année).

ACCA

L'Association Communale de Chasse de Saint-Priest pour la saison 2006/2007 compte 87 chasseurs.

L'assemblée générale a eu lieu le 15 juin 2007. Le secrétaire étant démissionnaire, nous avons procédé à l'élection d'un membre pour le remplacer ; un seul candidat s'est présenté et a été élu à l'unanimité : il s'agit de M. Alain Gineys.

Le 22 juin, la nouvelle équipe s'est réunie pour composer le bureau suivant :

Président : Stéphane HASLE

Vice-président : Sébastien SOUCHE

Trésorier : Laurent BOURRET

Trésorier adjoint : Mickael RENE

Secrétaire : Bruno PONCET

Secrétaire-adjoint : Alain GINEYS

Autres membres : Christian AGNES, Gérard COSTE, Pascal MOUTON.

La saison 2006/2007 n'a pas été une bonne année pour le petit gibier (lapins, lièvres) mais satisfaisante pour le gros gibier (sangliers, chevreuils). Pour les oiseaux de passage, peu de grives et saison moyenne pour les bécasses.

Un quota de 50 pigeons ramiers a été autorisé légalement sur le col de l'Escrinet : c'est un petit espoir pour les passionnés de cette chasse traditionnelle de retrouver leur passion favorite.

Parole aux Associations

Le nouveau bureau a décidé de reconduire le repas de la chasse qui aura lieu le 2 février 2008.

La carte sera gratuite pour les aînés ayant-droit de chasse à partir de 80 ans, demi-tarif pour les étrangers. Les jeunes chasseurs ayant droit auront la carte gratuite la première année.

L'ouverture générale de la chasse est prévue le dimanche 9 septembre 2007. Le dimanche 23

septembre au matin, il n'y aura pas de chasse en raison de la course des sources.

Tout en pratiquant leur loisir, les chasseurs respectent la nature et participent à l'entretien des sentiers de notre commune.

P.S : amis chasseurs, la distribution des cartes de chasse pour la saison 2007/2008 aura lieu le vendredi 31 août de 18 à 20 h et le vendredi 7 septembre de 18 à 20 h.

La vie de l'école



Chaque année, la rentrée scolaire à l'école de Saint-Priest, comme dans toute autre école du primaire du bassin Privadois s'accompagne d'interrogations :

- Les effectifs seront-ils suffisants pour assurer le maintien de toutes les classes ?
- Leur répartition par classes sera-t-elle équilibrée ?
- Combien d'inscriptions se feront au dernier moment à la rentrée ?
- Des moyens matériels supplémentaires sont-ils à prévoir (bureaux, livres,...) ?

Cette année, la rentrée 2007/2008 se caractérise par le changement du rythme scolaire adopté par le conseil d'école après consultation des parents et validé par l'inspection d'académie. Ce n'est qu'un mercredi sur deux, que nos chères

têtes blondes iront user leurs fonds de culotte sur les bancs de l'école. Ainsi, l'école de Saint-Priest adopte le même rythme que la grande majorité des établissements du primaire de l'Ardèche et notamment de la région de Privas. Ce changement se traduit également par une réorganisation du temps de travail du personnel communal mis à disposition de l'école. Cette redistribution des horaires de travail, s'est effectuée en collaboration avec les agents directement concernés, sur la base d'un même temps de travail.

Un autre évènement, important pour l'école, est intervenu ce mois de juin : l'aménagement par les locataires du lotissement de Vivarais Habitat "Les Eglantiers". En effet ce sont 21 logements en locatifs qui ont été mis à



La vie de l'école

disposition et qui très certainement assureront un maintien d'un bon niveau d'effectifs pour nos écoles.

Ainsi la municipalité doit assurer un accueil de qualité dans des locaux adaptés. La construction des classes de primaires réalisée il y a une quinzaine d'années a contribué au regroupement de l'ensemble des classes sur le secteur des Mines. L'ensemble des bâtiments font depuis, l'objet d'investissements destinés à l'entretien des immeubles et à l'amélioration de leur qualité d'accueil. Les investissements ont aussi consisté à l'acquisition d'un terrain attenant à l'école, ... au cas où. C'est également l'amélioration de la sécurité à la sortie des cours sur la route départementale, dans le cadre de l'aménagement global du secteur des Mines, ainsi que la mise en place d'un nouveau système d'alarme incendie.

Nous tenons à vous présenter et à remercier, à travers quelques photos, l'ensemble des élèves scolarisés en 2006/2007, leurs enseignantes, ainsi que le personnel communal qui assure la surveillance des garderies, l'entretien des locaux, la préparation et le service des repas de la cantine dont la qualité est reconnue et appréciée de tous, à commencer par les enfants. A ce sujet, ce sont plus de 6000 repas qui ont été mijotés et distribués aux enfants au cours de cette année scolaire.

Nous formulons des vœux tout particuliers de réussites, pour les 11 enfants de CM2 qui entrent au collège en septembre prochain. Tous nos vœux également à Lydie Léger, maîtresse des moyenne et grande sections de maternelle pour lui souhaiter une très bonne retraite. Un grand merci de tous lui est adressé à travers ce bulletin municipal.

Cette prochaine rentrée, les effectifs hors petite section première année (5 enfants de 2 à 3 ans) s'établissent à 110 élèves. Ils étaient respectivement de 96 à la rentrée de 2002, 90, 100, 103 et 112 les 4 années suivantes.

Ainsi, compte tenu des effectifs de 115 élèves dont 5 PS1 (petite section 1^{ère} année) déjà inscrits pour la prochaine rentrée, l'école de Saint-Priest n'a pas à craindre de fermeture de poste. L'objectif de la municipalité est d'assurer l'accueil de tous les élèves pour que soient scolarisés sur l'école de la commune l'ensemble des enfants de Saint-Priest.

L'année scolaire 2006-2007 se termine ! Comme les années précédentes, elle a été bien remplie : La musique a été à l'honneur : tout d'abord, avec l'aide d'un intervenant financé par la municipalité, les élèves ont appris plusieurs chants, par classe ou en chorale. Ils ont eu le plaisir de les présenter en mai au théâtre de Privas, dans le cadre de "classes qui chantent", manifestation qui regroupe des écoles du département.

D'autre part, les élèves de CM sont partis une semaine à Crupies dans la Drôme. Ils ont pratiqué le chant, la danse moderne et l'expression corporelle. Ce séjour très enrichissant a eu un vif succès !

Les élèves de GS, CP et CE1 ont profité d'un cycle de dix séances à la piscine ; les élèves de CE2, quant à eux, ont découvert l'escrime, en collaboration avec le club escrime de Privas.



Les plus jeunes (de la petite section jusqu'à la grande section) ont pu visiter une boulangerie et goûter à quelques pâtisseries ! Ils ont découvert l'Afrique grâce à un spectacle, la lecture d'albums... Ils finiront cette année par un voyage au Parc de la Tête d'Or à Lyon.

Toutes ces manifestations et d'autres encore (cinéma, promenades en forêt, activité poésie ...) ont été possibles grâce à la participation financière de la municipalité de Saint-Priest et de l'association des Amis de l'école, mais aussi grâce à tous les parents qui aident à l'organisation, l'encadrement... L'équipe enseignante les remercie tous vivement pour leur implication et leur soutien dans la vie de l'école.

Bibiane Dollé

La vie intercommunale

Communauté de Communes Privas-Rhône Vallées

Fort d'un bassin de vie de 25 378 habitants, le territoire communautaire, constitué de 16 communes, s'étend sur une superficie de 210 km² du Rhône à l'Escrinet.

Le développement économique est avec l'aménagement de l'espace et la politique de l'environnement, l'une des compétences statutaires majeures de la Communauté de Communes Privas Rhône et Vallées (C.C.P.R.V.). A ce titre la Communauté, depuis sa création en décembre 2003, s'est attachée à favoriser toute initiative créatrice de richesses. Elle est devenue également partenaire de l'association Privas Rhône et Vallées Entreprendre qui rassemble les principales entreprises du territoire.

Outre la préparation du lancement du chantier éolien de Freyssenet, qui témoigne de l'implication communautaire pour le **développement durable** (5 éoliennes, d'une puissance de 2 MW chacune, implantées à proximité de la première éolienne ardéchoise construite en 2003), un dossier a particulièrement retenu l'attention des élus communautaires ces derniers mois : **le projet de création d'un village tourné vers les nouvelles technologies et le tourisme** sur la commune de Saint-Julien-en-Saint-Alban.



Ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2005 la Communauté de Communes Privas Rhône et Vallées assume, sur l'ensemble de son territoire, la responsabilité de l'élimination et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés (collecte des ordures ménagères, traitement, tri des emballages, déchetteries...). L'exercice effectif de cette compétence est délégué au SITVOM Rhône Eyrieux pour les communes de Rompon et Le Pouzin.

Le financement de ce service est assuré par

une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères perçue dans le cadre de l'avis d'imposition Taxe Foncière. Le montant de cette taxe est basé sur la valeur locative des habitations déterminée par les services fiscaux en fonction de la surface et du confort du bien imposable.

Les agents de la Communauté de Communes demeurent à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire concernant le fonctionnement du Service Déchets.

Pôle d'excellence rurale

Dans le cadre des compétences déléguées par ses 16 communes membres et en réponse à l'appel à projets "Pôles d'Excellence Rurale" lancé en décembre 2005 par le gouvernement, la Communauté de Communes a déposé le 29 septembre 2006 une candidature pour un projet global d'aménagement de la vallée de l'Ouvèze, véritable colonne vertébrale du territoire communautaire de l'Escrinet au Rhône.

Très largement tournés vers l'innovation technologique et la valorisation d'un patrimoine de grande valeur les investissements proposés renforceront l'attractivité et la compétitivité du territoire, généreront des retombées très positives sur les entreprises locales et répondront aux importantes mutations qui touchent actuellement fortement le tissu économique ardéchois.

Les projets décrits ci-après représentent un montant d'investissements publics et privés de plus de 5 millions d'euros HT (non compris le coût total du développement du village des nouvelles technologies de St Julien en St Alban).

Les 6 projets déposés dans le cadre du projet Pôle d'excellence rurale :

- Pôle d'accueil des entreprises du Centre Européen de Nouvelles Technologies.
- Recherche et applications industrielles de matériaux souples innovants.
- Aménagements d'un halte fluviale et d'une passerelle piétonne sur l'Ouvèze.
- Restaurant et commerce multi-services.
- Valorisation patrimoniale de la chapelle des Récollets et du pont Louis XIII.
- Espace d'accueil et de loisirs au plan d'eau de La Neuve.

Pour en savoir plus sur ces projets rendez vous sur le site de la communauté de communes Privas Rhône et Vallées : www.privas-rhone-vallees.fr



RAMPA ENTREPRISES

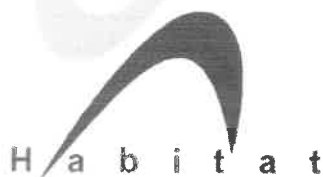
*une P.M.E. régionale, indépendante, diversifiée
au service des collectivités locales.*

B.P. 14 - 07250 LE POUZIN

Tél. 04 75 85 90 90

Fax : 04 75 85 89 01 - 04 75 85 89 02

V i v a r a i s



Un Organisme pour vous aider
à résoudre vos problèmes de logement

04 75 64 63 09

Office Public d'Habitations à Loyer Modéré
du Département de l'Ardèche

37, avenue de Chomérac - B.P. 126

07001 PRIVAS CEDEX

@ : hlm07@vivarais-habitat.fr

Toute la menuiserie



PVC - BOIS - ALU

Les professionnels de la menuiserie à votre service

B.P. 58 - av. de Bellande - 07201 AUBENAS Cedex
Tél. 04 75 93 62 44 - Fax 04 75 93 83 33

**Miroiterie de
l'Ouvèze**

Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 24 40 - Fax 04 75 64 55 37

Le bloc note

Secrétariat

Mairie accueil du public

Lundi
Mercredi
Vendredi
9h00 à 12h00
et de
13h00 à 17h00

Tel : 04 75 64 32 08

Ordures

Ramassage des ordures ménagères

Mardi et vendredi matin

Vos ordures doivent être
déposées le matin même de
la relève ou éventuellement
la veille au soir uniquement
sur les points de ramassage
identifiés

Pour certaines démarches administratives : authentification de signature, reconnaissance avant ou après mariage, un dépôt de dossier pour un mariage... il est préférable de téléphoner au secrétariat afin de se munir des pièces nécessaires.

Tarif location Salle Polyvalente

Période mise à disposition	Horaires	Tarif général	Tarif associations de St Priest	Tarif familles et entreprises de St Priest (1fois par an)
Lundi mardi mercredi jeudi	8h00 à 18h00	180 €	130 €	130 €
Soirée	20h00 à 23h00	150 €	130 €	130 €
journée	8h00 à 23h00	220 €	160 €	160 €
Vendredi au samedi	De 10h00 au samedi 8h00	220 €	160 €	160 €
Week End	de 10h00 (samedi) au lundi 8h00	385 €	280 €	280 €
Week end + Vendredi	de 10h00 (vendredi) au lundi 8h00	465 €	350 €	350 €
Jour férié	Veille du JF 10h00 au lendemain JF 8h00	385 €	280 €	280 €

Le montant du nettoyage par la commune est facturé 50 €.
Une caution de 450 € est demandée lors de la réservation

Tarif location Salle des Fêtes

Week End : Remise des clés le vendredi soir

St Priéroux : 120 € - Extérieurs : 160 €

Une caution de 200 € est demandée lors de la réservation

Les brèves

Vœux du maire

Le 25 janvier, Alain Chaussignand, Maire de la commune entouré de son conseil municipal a présenté ses vœux à la population de Saint-Priest.



Il a brièvement fait le tour des réalisations de l'année 2006 et présenté les projets 2007, tout en remerciant les Saint-Priérois très investis dans la vie associative.

Cette cérémonie traditionnelle s'est achevée autour du verre de l'amitié en présence des élus du bassin privadois, des membres des associations locales et de nombreux Saint-Priérois.

Cérémonie du 8 Mai

Autour du maire, des élus et des personnalités civiles et militaires, de nombreuses personnes se sont retrouvées devant le monument aux morts pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de la guerre de 39/45.



Les enfants de l'école ont participé à cette cérémonie et Nans a lu le message de la FNACA.

Rencontre avec les associations

Comme chaque année au printemps, Gisèle Garnier, adjointe au maire, chargée de la vie associative a convié les présidents des associations pour faire le point sur leurs activités, recueillir leurs souhaits et préparer le calendrier des manifestations de l'année prochaine.

9 associations sur les 10 de la commune étaient représentées : Les amis de l'école, les aînés du Charray, l'ACCA, l'ASSP, danse libre, la G.V, la fête des sources, la paroisse, Pil Poil. Chacune a pu s'exprimer sur son bilan et sur ses projets.

Nous avons accueilli avec plaisir la dernière association implantée à St Priest : Pil Poil.



Fête de la musique sur la place des mineurs

Une foule nombreuse et ravie s'est massée sur la place des mineurs le 21 juin pour cette première de la fête de la musique à Saint-Priest, à l'initiative des commerçants du quartier des Mines. Bravo à eux pour cette proposition innovante et pour la qualité d'interprétation des chanteurs et musiciens. Saint-Priest en redemande...

Les brèves



Les commerçants organisateurs de la fête de la musique

Le pôle jeunesse tourne...

En cette fin d'année scolaire, les 9 jeunes du pôle ont présenté leur réalisation cinématographique "Tels gars, Telles filles", élaborée sur plusieurs mois sous la responsabilité de leur animateur MJC Fabio.



Elus, parents, amis ont apprécié le film, écouté avec attention les explications des cinéastes en herbe qui ont appris des gestes techniques comme se servir d'une caméra de haute qualité. Le bêtisier montre les difficultés du tournage, il a fallu recommencer certaines prises plus de 15 fois.

L'Ardéchoise

Le village de Saint-Priest s'est à nouveau mis aux couleurs de "l'Ardéchoise" - jaune et violet - pour accueillir les 1 700 cyclotouristes qui ont traversé la commune les 21 et 22 juin dernier.

Les bénévoles associatifs étaient nombreux et travaillaient depuis plusieurs semaines soit à confectionner fleurs et guirlandes en papier, soit à coudre de jolies tuniques colorées.

Pendant deux jours au col du Benas, ce sont plus de 30 personnes qui se sont relayées pour ravitailler en eau, fruits frais ou secs les cycloportifs.



L'ambiance a été festive, l'accueil des Saint-Priéroux très apprécié de tous ainsi que l'eau pétillante de la source des volcans d'Aizac offerte par son directeur.

Merci à tous d'avoir contribué à la réussite de cette manifestation qui sans vous, bénévoles, ne pourrait exister sur notre commune.

Inauguration du site de l'association "Pil Poil"

C'est par une convention de mise à disposition d'un terrain que la commune a finalisé l'accueil de cette nouvelle association sur ses terres.

Aménagé spécialement par les bénévoles de l'association pour la pratique de cette activité et l'entraînement, ce terrain situé à Belon, à côté du stade permet aux maîtres des chiens de faire évoluer leur animal dans un cadre spécifique et sécurisé.

Ce 29 juin, les responsables de l'association ont invité les élus, employés municipaux, riverains et adhérents à une sympathique inauguration avec démonstration de dressage et d'agility. La soirée s'est prolongée autour d'un verre et d'une collation.

du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

Naissances



- Tomas Raphaël	28 juin 2006
- Cicilien Nathan	31 août 2006
- Gaucherand-Hours Florian	26 septembre 2006
- Gouteyron Lou	24 novembre 2006
- Vidal Angèle	29 novembre 2006
- Lafleur-Presle Teddy	5 décembre 2006
- Ziarre Sawsen	26 décembre 2006
- Boumal Noé	2 janvier 2007
- Nogier Tao	9 février 2007
- Joudrier Zoé	26 avril 2007
- Gineys Elsa	3 mai 2007
- Cottureau Louise	15 mai 2007
- Konecki Anthony	3 juin 2007
- Munoz Mathilde	6 juin 2007
- Gascon Tylan	9 juin 2007

Mariages



Moussy Sandrine et Chanut David	1 ^{er} juillet 2006
Lévêque Irène et Grac Henri	8 juillet 2006
Fratini Jeanne et Dumas Thierry	22 juillet 2006
Martinez Céline et Chevalier Cédric	29 juillet 2006
Fawcett Julia et Poumeyrol (de) Benjamin	16 septembre 2006
Rubini Cécilia et Michel Benoît	7 octobre 2006
Porte Valérie et Barral Wilfrid	30 juin 2007

Décès



Blachier Yvette	2 juillet 2006
Kévorkian Danièle	14 juillet 2006
Macris Germain Michel	23 août 2006
Soulavie Raymond	15 septembre 2006
Durand Roger	27 septembre 2006
Poncet André	26 décembre 2006



Ardèche Immobilier

Pour **VENDRE, ACHETER**

LOUER ou faire **GERER**

vos biens immobiliers

Contactez-nous !



Profitez de nos 25 années de professionnalisme

Tél : 04 75 64 20 90

25, rue de la République PRIVAS fnaim.fr/ardim

Nouvelle adresse à compter du 1^{er} octobre

1 rue Diane de Poitiers PRIVAS



Art et Jardins

Lucien GARNIER

création - entretien - arrosage intégré

clôture - dallage - muret

Tél. 04 75 64 36 74 - Port. 06 81 86 88 26

Fax 04 75 65 85 25

Quartier Gouvernas Est - 07000 SAINT-PIREST



Jérôme et Vincent FLÉCHON
Opticiens

OPTILUX

4, Rue de la République
Tél. 04 75 64 24 24

*opti***Look**

6, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04 75 65 87 47

à Privas